

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-791/SG/IAM portant annulation d'une autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-791/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

10 mai 1974

Numéro JO

n° 10 du 25/05/1974

Date du numéro

25 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 70:653/SG/AI du 2 juin 1970 autorisant M. Yousseuf Ali Yousseuf à exercer le commerce le boissons, licence de 6e classe, au bar « Le Flippers» sis au quartier 1, immeuble n° 6 à Djibouti.